

L'ajournement

Le rôle des agriculteurs dans tout le pays est très important. J'ai visité sa circonscription, où j'ai eu l'occasion d'entendre des éleveurs très concernés et très sympathiques me parler de leurs problèmes. Il me semblait, en les écoutant, que leurs problèmes n'étaient pas dus tant à la fiscalité qu'aux taux d'intérêt élevés et aux faibles prix à la consommation. J'ai demandé en retour si un abattement d'impôt leur fournirait l'aide nécessaire pour les aider à survivre, et la réponse a été négative. Ce qu'il leur fallait, c'était une hausse des prix et quelque protection contre la crise économique qui sévit un peu partout.

Si nous voulions suivre la théorie que nous proposaient les députés, il faudrait commencer par établir une distinction entre les activités des Canadiens. Nous devrions dire que nos agriculteurs sont en groupe méritant et qu'ils doivent donc jouir d'une remise d'impôt. Mais alors, que dire des médecins? Ne constituent-ils pas un groupe important et utile au sein de notre société? Ils doivent conduire leur voiture. Faut-il les dispenser de la taxe sur le carburant s'ils utilisent leur voiture pour aller visiter un malade ou se rendre à l'hôpital? Bien des gens assument des fonctions aussi importantes, c'est évident. Ce qui importe encore davantage, c'est de mettre le doigt sur les problèmes économiques qui assaillent les gens et d'essayer d'y remédier.

Je tiens à signaler à ce sujet certaines activités du gouvernement. Les 400 millions de dollars supplémentaires que le gouvernement a alloués à la Société du crédit agricole est un bon exemple de la façon dont nous nous sommes attaqués à un problème fondamental en essayant de protéger les gens contre les taux d'intérêt élevés, grâce à l'aide apportée par la Société du crédit agricole. C'est un remède beaucoup plus efficace, à mon avis, qu'un salmigondis de mesures concernant le régime fiscal qui créent des injustices entre les Canadiens ou établissent des distinctions artificielles, en imposant un certain secteur et pas un autre.

C'est pourquoi je remercie le député de nous avoir rappelé l'importance des agriculteurs, mais je dois lui dire que le remède qu'il propose ne permettra pas de résoudre leurs problèmes.

LES ARMES NUCLÉAIRES—ON DEMANDE UN VOTE LIBRE SUR LA QUESTION DE LA MISE À L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE. B) ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉSERVER UNE JOURNÉE DE DÉBAT

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, mercredi dernier, répondant à une de mes questions, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré qu'il serait heureux de participer à un débat sur les plans d'essai des missiles de croisière, et pourtant il a refusé de réserver une journée de débat à cet effet. Il a déclaré que le Nouveau parti démocratique pourrait réserver une journée d'opposition pour ce débat. Pourtant, il savait sans doute qu'il ne nous restait aucune journée réservée avant la fin de l'année. Le débat est tellement urgent que nous ne pouvons certainement pas attendre d'avoir une autre journée de l'opposition l'année prochaine, sans savoir pour quand ce sera ni si les conservateurs seront d'accord.

• (2220)

Le gouvernement nous a assuré, par le truchement du ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen), que la nouvelle entente sur l'armement que l'on est en train de mettre au point en secret, avec le Pentagone, sera bientôt signée et qu'on s'est mis d'accord, en principe, au sujet des essais des missiles de croisière. Les détails de l'entente seront mis au point d'un jour à l'autre. En fait, dans une lettre qu'il m'a adressée il y a deux mois, le ministre de la Défense nationale me disait que cela se ferait d'ici quelques semaines. Cela pourrait très bien se faire pendant l'ajournement de Noël et c'est pourquoi j'ai exhorté le premier ministre à réserver une journée à cette question puisque, comme je l'ai dit, le NPD n'a plus de journée réservée avant la fin de l'année. Nous avons déjà utilisé une journée de l'opposition pour le rapport minoritaire sur la sécurité et le désarmement. Le débat n'a pas touché aux essais des missiles de croisière. A cette occasion, le premier ministre a déclaré qu'il considérerait cela comme un vote de confiance et que, comme pour toutes les journées réservées à l'opposition, il n'autoriserait pas les députés de son parti à voter librement.

Si le gouvernement présente à la Chambre une résolution concernant l'entente et les essais des missiles de croisière, il n'aura pas besoin de considérer cela comme un vote de confiance. D'autre part, cela permettra au premier ministre de lancer un débat sur la question comme il prétend vouloir le faire, même si j'en doute un peu. A l'entendre, la question des essais des missiles de croisière a énormément d'importance et il voudrait que nous puissions en discuter.

J'ai rappelé au premier ministre que la dernière fois qu'on a pris une mesure d'une telle importance dans le domaine de la défense et qu'on a conclu un accord avec les États-Unis, c'est en 1958, à l'occasion de l'entente NORAD. Cette entente sur les essais d'armes et surtout d'armes nucléaires constitue selon moi, et je pense, pour tous les députés, l'élément le plus important des relations canado-américaines en matière de défense. A cette époque, le gouvernement, qui était dirigé par M. Diefenbaker, a commencé par refuser d'accéder à la demande de l'opposition libérale, qui réclamait du gouvernement une résolution tendant à saisir la Chambre de la question. Le 19 mai 1958, M. Pearson, qui était alors chef de l'opposition, a dit:

A propos de cet accord intergouvernemental de la plus haute importance, le gouvernement se propose-t-il de suivre la procédure normale consistant à offrir à la Chambre la possibilité d'exprimer son point de vue par la proposition d'une résolution?

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque (M. Smith) a répondu ainsi:

Je dois répondre par la négative.

Le lendemain, le 20 mai 1958, le premier ministre, M. Diefenbaker, a reconnu que pour une affaire d'une telle importance, il y avait lieu de présenter une résolution gouvernementale afin que la question soit débattue et mise aux voix, et c'est effectivement ce qui s'est passé. C'est ce précédent que j'ai demandé au premier ministre de suivre, et il a refusé.